

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION AVEC METRAGE

SCP

Thierry PLOUCHART

Vincent BARNIER

Huissiers de Justice Associés

25, Rue Paul Bruel

95380 LOUVRES

Tel : 01 34 72 60 60

Fax : 01 34 72 68 18

CCP PARIS N° 626251 N

Email : etude.plouchart@wanadoo.fr



L'AN DEUX MILLE SEIZE

REFERENCE ETUDE

N° 50160149

C.F.F.

/

AKSU Ali

PVDM

ACTE500 Tiers

LE SEIZE MARS

A LA DEMANDE DE :

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme, dont le siège social est 19, Rue des Capucines à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Etude.

Je, **Thierry PLOUCHART**, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle **Thierry PLOUCHART & Vincent BARNIER**, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 5, Allée Théophile Gautier à GARGES-LES-GONESSE (95140), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

- Que selon acte reçu le 22 Novembre 2013 par Maître Alladé Karimou ALLI, Notaire à MONRANGIS (91), prêt fût consenti par le CREDIT FONCIER DE FRANCE au profit de Monsieur et Madame Ali et Ayten AKSU,
- Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire a été consentie sur le bien dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE DE GARGES LES GONESSE (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 1 à 7, allée Théophile Gauthier, 1 à 16, rue Alphonse Daudet, cadastré section AP numéro 202, lieu-dit « rue Alphonse Daudet » pour 2 ha 55 a 48 ca portant sur les lots suivants sis 5, allée Théophile Gauthier :

- LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ (285) : dans le bâtiment D, escalier 15 au neuvième étage, un appartement comprenant entrée, dégagement, quatre pièces principales, cuisine, salle de bains, WC, placards, balcon, loggia ainsi que les 587/100000^e de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 197/10000^e des parties communes spéciales au bâtiment D ;

- LOT NUMERO DEUX CENT CINQUANTE-HUIT (258) : dans le bâtiment D au sous-sol, une cave portant le numéro 13 ainsi que les 3/100000^e de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 1/10000^e des parties communes spéciales au bâtiment D ;

- Qu'en raison du non-paiement des échéances, la requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,
- Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R.322-1 et L.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes en présence de Madame DAG, locataire des lieux, soit :

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON ET COMMUNE
DE GARGES-LES-GONESSE (95140)
5, ALLEE THEOPHILE GAUTIER
9^{ème} ETAGE
APARTEMENT PORTE DROITE**

**I) UN APPARTEMENT DE QUATRE PIECES
PRINCIPALES, SE DEVELOPPANT SUR UN UNIQUE
NIVEAU, DIVISE EN :**

- Entrée avec penderie à portes coulissantes

- Pièce de séjour

- 3 Chambres, dont une communiquant avec la pièce de séjour, et donnant par baie vitrée et porte-fenêtre sur un balcon fermé

- Cuisine donnant par baie vitrée et porte-fenêtre sur un balcon fermé, et dans laquelle cuisine se trouve implantée la chaudière à gaz murale

- Petit dégagement de distribution

- Salle de bains avec baignoire et lavabo,

- Pièce aveugle à usage de dressing

- WC

Eau, électricité et chauffage individuel au gaz.

L'ensemble paraissant former le Lot n° 285 pour 587/100.000^e des Parties Communes Générales.

**II) UNE CAVE PRIVATIVE, FERMANT PAR PORTE,
SITUEE AU SOUS-SOL DU MEME BATIMENT :**

Paraissant former le Lot n° 258 pour 3/100.000^e des Parties Communes Générales.

OCCUPATION DES LIEUX

Les lieux sont concédés à la location au profit de Monsieur et Madame DAG et leurs deux enfants, selon les clauses et conditions d'un contrat de location qui n'a pu m'être présenté.

D'après les déclarations de Madame DAG, le loyer mensuel est de 850,00 euros, provision sur charges incluse ; la date d'effet du contrat et sa durée n'ayant pu m'être précisées.

Le propriétaire me déclare, sans m'en justifier, que la location, d'une durée de 3 ans, a débuté le 1^{er} Janvier 2014.

SYNDIC DE COPROPRIETE

ADMINISTRATUEUR JUDICIAIRE DE LA RESIDENCE **COLONEL FABIEN A GARGES LES GONESSE**

Maître Philippe BLERHOT
50, Rue Victor Hugo
95300 PONTOISE
01 30 75 97 11

ETAT D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT :

Entrée et dressing

Peinture au plafond,
Papier peint sur les murs,
Parquet au sol

Pièce de séjour,
Chambre 1 attenante au
Séjour, chambre 3,
Petit dégagement de
Distribution

Peinture sur plafond et murs,
Parquet au sol

Chambre 2

Peinture au plafond,
Peinture et parements bois sur les murs,
Parquet au sol

Cuisine	Plaques de polystyrène collées au plafond, Peinture et faïence murale, Carrelage au sol
Salle de bains	Peinture en plafond, Peinture et faïence murale, Carrelage au sol
WC	Peinture sur plafond et murs, Carrelage au sol

De façon générale, l'appartement présente un intérieur en état d'usage, avec toutefois des revêtements aux plafonds, murs et sols anciens mais correctement entretenus.

À l'issue de ces constatations, j'ai procédé personnellement au calcul de la superficie des pièces de cet appartement, soit :

SURFACES

ENTREE	6,61 m ²
PIECE DE SEJOUR	16,14 m ²
CUISINE	8,32 m ²
CHAMBRE 1 ATTENANTE AU SEJOUR	10,47 m ²
CHAMBRE 2	11,41 m ²
CHAMBRE 3	7,84 m ²
SALLE DE BAINS	2,65 m ²

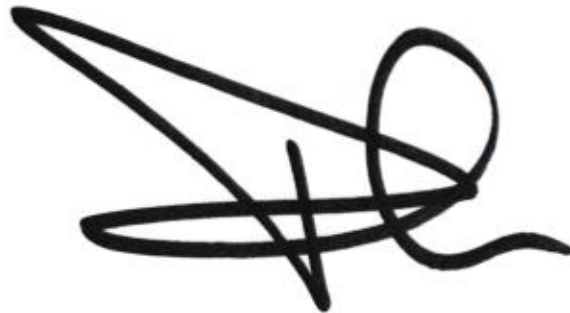
DRESSING	2,74 m ²
WC	0,98 m ²
PETIT DEGAGEMENT DE DISTRIBUTION	0,81 m ²

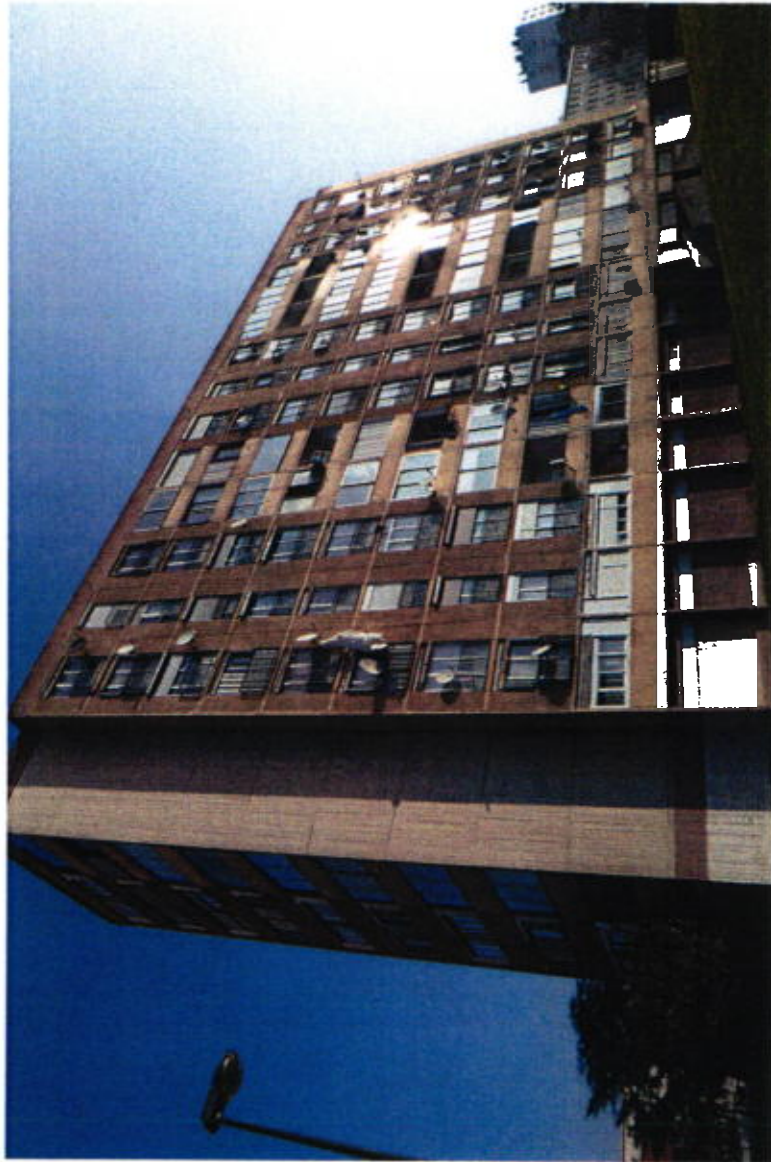
Soit une SURFACE TOTALE relevée de : 67,97 m² (soixante-sept mètres carrés quatre vingt dix sept).

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description avec Métrage pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés 9 clichés photographiques extérieurs et intérieurs par mes soins lors des présentes constatations.

COÛT : deux cent quatre vingt quatorze euros et seize centimes.

Nombre de pages : 7 (+ photos)
Taxe Trésor Public : 13,04 euros.





SCF
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA, Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95300 LOUVRES
Tel. : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA - Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95380 L'OLIVRES
Tél : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA, Huissier de Justice
25, Rue Paul Brue - 95080 LOUVRES
Tel : 01.34.72.60.60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA, Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60



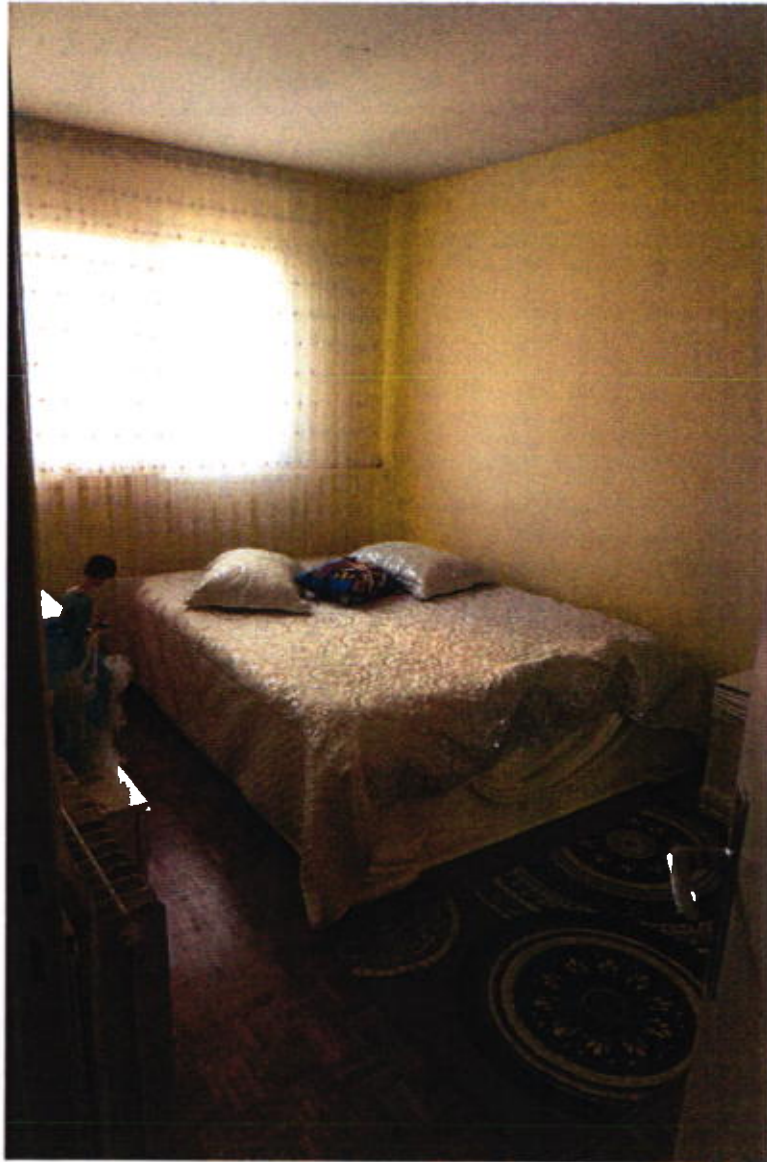
SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA - Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruat - 95380 LOUVRES
Tel : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95380 LOUVRES
Tel : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent SARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95360 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huisiers de Justice Associés
Aurore SIA, Huisier de Justice
25, Rue Paul Bruei - 95300 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60



SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés
Aurore SIA, Huissier de Justice
25, Rue Paul Bruel - 95000 LOUVRES
Tel 01 34 72 60 60